



PREAVIS DE GREVE

50 % de part d'audience moyenne, plus de 100 millions de recettes publicitaires, une diffusion sans accroc majeur : France Télévisions et l'audiovisuel public sortent renforcés des Jeux Olympiques de Paris.

Le succès de nos retransmissions est exceptionnel, au point que Stéphane Sitbon-Gomez, directeur des antennes et des programmes, affirme « *qu'on ne revivra jamais quelque chose d'aussi fort* ».

Mais pour celles et ceux qui ont construit ce succès, aucun geste « exceptionnel ». Rien !

A France Télévisions, il existait pourtant un usage, qui était de récompenser par une prime, de quelques centaines d'euros, tous les personnels mobilisés sur les opérations « exceptionnelles », comme les Jeux Olympiques. Au fil des années, la direction a réduit, puis supprimé cette prime, considérant que « l'exceptionnel » ne l'était plus vraiment.

Une situation mal vécue par les salariés concernés.

A quelques jours d'une nouvelle opération d'envergure, autour des Jeux Paralympiques, la CGC et l'UNSA ont demandé à la direction de l'entreprise de les recevoir, afin d'examiner le versement d'une prime, plus importante et plus large que celle annoncée au début de l'été, à l'ensemble des personnels qui auront travaillé à la réalisation des Jeux Olympiques et paralympiques sur les antennes linéaires et numériques de France TV, qu'ils soient administratifs, techniciens ou journalistes.

La direction de France Télévisions n'ayant pas répondu à la demande qui lui était adressée, la CGC et l'UNSA appellent donc l'ensemble des salariés du Siège de France Télévisions à cesser le travail pour une durée illimitée, à partir du mercredi 28 août à 00h00.

Fait à Paris le 22 août 2024.

Pour la CGC
Jacques Larose

Pour l'UNSA
Freddy Bertin

Pour la Direction
Reçu le 22/08/2024

Avec les réserves
d'usage